



Communiqué de presse

Paris, le 20 Juin 2022

Arnaud BRECHET, fondateur de l'auto-entreprise BISCUITS FELIX, lauréat du Prix Audace 2022 dans le Sud-Est

Arnaud BRECHET, fondateur de l'auto-entreprise, BISCUITS FELIX, une gamme de produits gourmands et locaux, située à Montpellier, remporte aujourd'hui le Prix Audace 2022 organisé par la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires en partenariat avec l'Union des Auto-Entrepreneurs et des Travailleurs Indépendants.

Le lauréat de l'édition 2022

Arnaud BRECHET a su se démarquer par son envie d'aider les filières locales, favorisant l'agriculture française pour la production de ses biscuits de qualité.

Le lauréat remporte une dotation de 4.000 euros pour soutenir le développement de son activité.

Les critères de sélection du concours

- Motivation/tempérament de l'auto-entrepreneur
- Pertinence de l'offre du produit/service
- Potentiel de développement
- Utilité de la dotation de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires

Le Prix Audace – 8^{ème} édition du concours en 2022

Chaque année, la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires organise près d'une dizaine de finales du Prix Audace avec l'Union des Auto-Entrepreneurs et des Travailleurs Indépendants. Elle récompense ainsi près d'une dizaine d'auto-entrepreneurs en région et y consacre une enveloppe globale de 40.000 euros.

Créé en 2015, ce prix est exclusivement réservé aux auto-entrepreneurs. Il vise à soutenir ceux dont les projets sont les plus prometteurs et qui méritent d'être encouragés dans leurs initiatives.

« Avec le Prix Audace, notre Fondation encourage l'esprit d'entreprendre et soutient le développement de ces auto-entrepreneurs dans un contexte où il leur est parfois difficile de trouver des financements pour franchir un cap significatif. Ce prix est également synonyme de crédibilité pour ces auto-entrepreneurs, qui sont des entrepreneurs avant tout » explique Maryvonne LE ROCH-NOCERA, Présidente de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires.

« Le Prix Audace récompense l'esprit d'initiative des auto-entrepreneurs qui démarrent une activité sur leur territoire, leur audace d'entreprendre et leur engagement vers un développement prometteur », explique Monique SENTEY, déléguée générale de l'UAE (Union des Auto-Entrepreneurs et des Travailleurs Indépendants).

Zoom sur le lauréat



Arnaud BRECHET, fondateur de BISCUITS FELIX

Prix Audace 2022 (4.000 €) décerné à Arnaud BRECHET

Ingénieur agronome de formation, Arnaud BRECHET, 30 ans, s'est toujours investi dans des projets professionnels alliant le développement de filières locales et durables. Ainsi, toujours avec cette volonté d'ancrage territorial, Arnaud BRECHET crée en 2022 sa propre biscuiterie, BISCUITS FELIX. Cette marque propose une gamme de plusieurs produits sans additif, créée à partir de matières premières issues de l'agriculture française, composée d'un ingrédient principal : l'amande.

« L'idée est de produire nos biscuits afin d'être garant du goût et de la qualité de nos produits. BISCUITS FELIX souhaite relancer la filière 'amandes locales' en proposant aux producteurs un débouché stable et rémunérateur », déclare le jeune entrepreneur.

Situé à Montpellier, l'atelier produit ses biscuits avec comme objectif principal, la recherche d'un goût de qualité grâce à ses différentes recettes, tout en permettant un débouché rémunérateur pour les producteurs.

« La raison d'être des BISCUITS FELIX c'est réellement de recréer le lien entre les consommateurs et leurs producteurs, en créant des biscuits à la fois gourmands, tout en s'engageant en faveur de la production locale ».

Grâce à la dotation de La Fondation Le Roch-Les Mousquetaires, Arnaud BRECHET souhaite augmenter considérablement sa capacité de production, notamment par l'achat d'équipements, en commençant par un four professionnel.

<https://biscuits-felix.fr/>

À propos de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires

Reconnue d'utilité publique, la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires mène des initiatives concrètes qui encouragent l'esprit d'entreprendre, le sens de l'engagement et l'ambition de la performance pour tous. Convaincue que l'humanisme, la proximité et la performance constituent les piliers d'un engagement sociétal porteur d'avenir, la Fondation soutient les créateurs d'entreprises en apportant du souffle aux initiatives les plus prometteuses :

- **Coup de Pouce**, concours de business plan pour start-up en phase de lancement
- **Prix Audace**, défi pour auto-entrepreneurs audacieux
- **Club des Entrepreneurs**, dispositif d'accompagnement sur mesure pour encourager la création d'entreprise ou pour accélérer la croissance

Chaque année, la Fondation challenge une centaine d'entrepreneurs et engage une dotation globale de 500.000 euros pour les encourager et leur donner une chance supplémentaire de réussir.

Retrouvez l'ensemble de ses actions sur : <http://www.fondationleroch-lesmousquetaires.org/>

À propos de l'UAE

Organisation reconnue par les Pouvoirs Publics, l'UAE a pour mission de promouvoir et de défendre le régime de l'auto-entrepreneur et d'accompagner les créateurs d'entreprise tout au long de leur démarche, de leur création à leur installation jusqu'à leur développement.

L'UAE assure la diffusion des connaissances en mettant à la disposition de tous les auto-entrepreneurs un cadre technique de construction de projet, une série d'informations et de services proposés par ses partenaires, ainsi qu'une sensibilisation à la formation professionnelle, des actions et des rencontres de proximité en région.

L'UAE propose un parcours-solutions avec un programme d'accompagnement « Réussite » adapté tant aux porteurs de projet en réflexion qu'aux auto-entrepreneurs déjà créés.

L'adhésion annuelle à l'UAE comprend, dès l'entrée, une formation professionnelle de trois heures pour permettre à chaque adhérent l'acquisition des connaissances indispensables sur le régime de l'auto-entrepreneur (juridique, administratif, social et fiscal).

Par ailleurs, l'UAE a créé dès 2009 un Observatoire de l'Auto-Entrepreneuriat afin d'analyser en permanence tant au plan quantitatif que qualitatif, le régime de l'auto-entrepreneur et les attentes exprimées par les créateurs. Inspiration à poursuivre sur : <https://www.union-auto-entrepreneurs.com/>

Contact Presse : **SOURCE RP**

Sophie Cartier-Bresson – 01 85 78 66 33
sophie@source-rp.com

Anna Tible - 01 85 78 66 30
assistante@source-rp.com